

Communiqué de presse

Le 20 juin 2018

Ensemble pour une gestion plus cohérente des ressources foncières

Les acteurs normands travaillent conjointement pour mieux utiliser les ressources foncières. Ce partenariat unique en France se concrétise par la publication d'un mémo technique à l'usage des collectivités (communes, EPCI) pour assurer une plus grande cohésion dans la gestion du foncier à l'échelle régionale.



L'optimisation des espaces bâtis devient un préalable obligatoire à toute extension urbaine. La modération de l'utilisation des ressources foncières est ainsi devenue une préoccupation largement partagée.

Cependant, il n'est pas question d'arrêter de produire du logement, des équipements ou des locaux d'activités pour les entreprises. Il s'agit de le faire en économisant au maximum la ressource foncière naturelle, agricole ou forestière dans le cadre d'une stratégie globale.

Travailler sur ce sujet nécessite également de s'interroger sur les thématiques de la revalorisation des centres villes et cœurs de bourgs, de la diversification de la production foncière et de la requalification des zones d'activités économiques.

Sous la coordination de la Chambre de Commerce et d'Industrie Normandie, les acteurs du foncier (la Chambre Régionale d'Agriculture, les différents services de l'État et de la Région, l'Établissement Public Foncier, les trois agences d'urbanisme normandes (AUCAME, AURH et AURBSE), la Safer et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande) ont travaillé ensemble afin de définir un langage commun aussi bien en termes de définitions que de méthodes pour assurer une cohérence autour de la question sensible du foncier. Ces travaux ont conduit à la publication d'un mémo technique destiné aux collectivités (communes et EPCI) pour les aider dans l'élaboration et le suivi de leurs documents d'urbanisme. Il présente une méthode didactique en 4 étapes afin d'évaluer le potentiel foncier du territoire. Pour la première fois, une telle démarche est menée à l'échelle d'une région.

Cette publication fait suite à un premier numéro publié en 2015, qui était consacré à la mesure de la consommation d'espace.

Pour en savoir plus :
Mémo technique N°2 - www.ccibaseco-normandie.fr

Contact presse :

Christine Nollent, T. 02 35 55 26 45, christine.nollent@normandie.cci.fr



CCI Normandie est l'établissement fédérateur et animateur des Chambres de Commerce et d'Industrie de Normandie. Porte-parole des 5 chambres territoriales, CCI Normandie représente les intérêts des 110 000 entreprises ressortissantes auprès des pouvoirs publics en région. Assurant un rôle de corps intermédiaire à vocation économique, elle promeut le développement des entreprises et des territoires.

CCI Normandie

Site de Caen : 1 rue René Cassin – Saint-Contest – BP 20110, 14652 Carpiquet Cedex – T. 02 31 54 40 41 – F. 02 31 54 40 41

Site de Rouen : 10 Quai de la Bourse – CS 41803 – 76042 Rouen cedex 1 – T. 02 35 88 44 42 – F. 02 35 88 06 52

Site du Havre : 181 Quai Frissard – BP 1410 – 76067 Le Havre cedex – T. 02 35 55 26 00 – F. 02 35 55 26 26

www.normandie.cci.fr

Nous suivre sur :  